



Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 4 000 000 Euros
Siège social : Zone Industrielle « Les Iles », route de Sarves, 74370 METZ-TESSY
R.C.S. ANNECY 403 038 037

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC À L'OCCASION : DE L'ÉMISSION ET DE L'ADMISSION AUX NÉGOCIATIONS SUR LE MARCHÉ EUROLIST D'EURONEXT PARIS D'ACTIONS NOUVELLES À SOUSCRIRE EN NUMÉRAIRE, ÉMISES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION POUR UN MONTANT DE 5 595 790 EUROS PAR ÉMISSION DE 343 300 ACTIONS NOUVELLES AU PRIX UNITAIRE DE 16,30 EUROS À RAISON DE 2 ACTIONS NOUVELLES POUR 7 ACTIONS ANCIENNES
PÉRIODE DE SOUSCRIPTION DU 30/03/2007 AU 10/04/2007



Visa de l'Autorité des Marchés Financiers

L'Autorité des marchés financiers a apposé sur le prospectus, objet du présent résumé, le visa n° 07-095 en date du 20/03/2007 en application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'Autorité des marchés financiers a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus sur lequel l'AMF a apposé le visa 07-095 en date du 20 mars 2007 en application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

(A) ÉLÉMENTS CLÉS DE L'OFFRE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Contexte et but de l'émission

L'intérêt de l'opération est de permettre à la Société de financer le développement de son activité, en Europe et dans le reste du monde, et notamment la prochaine implantation d'un site de production au Vietnam.

En effet, la société Thermocompact souhaite poursuivre sa stratégie de développement en Europe, et financer l'implantation en cours de sa filiale au Vietnam qui aura pour activités la fabrication de fils électroérosion et de fils haute technologie

Le coût de cette nouvelle implantation s'éleverait à 5,2 M€ sur 2007-2008 pour les deux activités.

Nombre d'actions nouvelles à émettre

343 300 actions nouvelles.

Offre réservée aux salariés

Néant.

Prix d'émission

16,30 Euros par action, à libérer intégralement en espèces à la souscription. Ce prix est fixé sur la base d'une moyenne des 20 derniers jours de bourse en date du 15 mars 2007, soit 20,17 €, diminuée d'une décote de 19,2 %.

Pourcentage en capital et droit de vote que représentent les actions nouvelles

Sur la base du capital social de Thermocompact qui s'élève, à la date du 28/02/2007 à 4 000 000 euros représenté par 1 201 555 actions, l'augmentation de capital d'un montant total de 5 595 790 Euros par l'émission de 343 300 actions nouvelles, représenterait 22,22 % du capital et 14,97 % des droits de vote de la société à cette même date.

Date de jouissance

Les actions porteront jouissance au 1^{er} janvier 2006.

Droit préférentiel de souscription

Chaque actionnaire recevra un droit préférentiel de souscription par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 29 mars 2007.

Valeur théorique du droit préférentiel de souscription et de l'action Thermocompact ex-droit

Sur la base du cours de clôture de l'action Thermocompact le 19 mars 2007, soit 20,55 €, et avec un prix d'émission de 16,30 €, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à 0,94 € et la valeur théorique de l'action Thermocompact ex-droit s'élève à 19,61 €.

Période de souscription

Du 30 mars 2007 au 10 avril 2007 inclus.

Cotation du droit préférentiel de souscription

Les droits préférentiels de souscription seront détachés des actions le 29 mars 2007 après la séance de bourse et négociables sur le marché Eurolist by Euronext™ du 30 mars 2007 au 10 avril 2007 inclus, sous le code ISIN FR0010450858.

Intention de souscription des principaux actionnaires

BP Développement (27,4 % du capital) et Banque de Vizille (7,2 % du capital) ont délivré un engagement écrit, ferme et irrévocable, de souscription à titre irréductible à hauteur de la totalité de leurs droits.

Les actionnaires des familles Cornier et Mollard, ainsi que la société Sofil, ont l'intention de confier, sous certaines conditions, à CIC Vizille Capital Finance le reclassement de l'intégralité de leurs droits préférentiels de souscription auprès d'investisseurs, soit 512 415 dps. CIC Vizille Capital Finance assurera une garantie de cours sur ces droits pendant 3 jours de bourse. Le prix de rachat des dps, qui sera identique au prix de reclassement, sera arrêté la veille de la période de souscription en fonction des demandes recueillies dans les livres d'ordres des sociétés de bourse.

Capital post-opération selon les intentions décrites ci-dessus :

	Capital	%	Droits de vote	%
SOFIL	300 193	19,4 %	600 193	26,2 %
Famille CORNIER	116 891	7,6 %	233 782	10,2 %
Famille MOLLARD	95 331	6,2 %	190 662	8,3 %
Total Management et assimilé	512 415	33,2 %	1 024 637	44,7 %
BP Développement	423 030	27,4 %	568 291	24,8 %
CIC Banque de Vizille	110 571	7,2 %	196 571	8,6 %
Total Partenaires Financiers	533 601	34,5 %	764 862	33,4 %
Personnes physiques	4 221	0,3 %	8 337	0,4 %
Salariés	242	0,0 %	484	0,0 %
Actions au porteur	494 376	32,0 %	494 376	21,6 %
Total	1 544 855	100,0 %	2 292 696	100,0 %

Monsieur Jean Claude Cornier, fondateur, Président du conseil d'administration et Directeur Général de la société, souhaite se désengager progressivement de la direction de THERMOCOMPACT au profit de M. Gilles Mollard, Directeur Général délégué. Dans ce contexte, il a l'intention de céder une partie de sa participation représentant environ 10 % du capital de THERMOCOMPACT, pour réaliser une partie de son patrimoine. Cette cession interviendrait avant l'ouverture de la période de souscription. Elle se ferait sous la forme d'une cession de bloc hors marché. Les 116 891 titres détenus en direct par la famille Cornier seraient apportés sur la base d'une valorisation à 18 € par action à Sofil. Par ailleurs, Sofil procéderait à la cession de 120 156 titres soit 10 % du capital à un fond d'investissement, « Alto Invest », au prix de 18 Euros par action avant l'ouverture de la période de souscription.

Alto Invest a ainsi l'intention de souscrire à l'augmentation de capital à hauteur de la totalité des droits attachés aux actions qu'il aurait acquises. M. Cornier, qui souhaite se désengager progressivement de la direction du groupe, conserverait le solde de sa participation.

Après réalisation de cette opération, le reclassement présenté ci-dessus ne porterait plus que sur 392 259 dps.

La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires quant à l'exercice ou la cession de leurs droits préférentiels de souscription.

Capital post-opération selon les intentions décrites ci-dessus et compte tenu de la cession par Sofil de 120 156 actions à Alto Invest :

	Capital	%	Droits de vote	%
SOFIL	296 928	19,2 %	476 772	23,2 %
Famille CORNIER	-	0,0 %	-	0,0 %
Famille MOLLARD	95 331	6,2 %	190 662	9,3 %
Total Management et assimilé	392 259	25,4 %	667 434	32,5 %
BP Développement	423 030	27,4 %	568 291	27,6 %
CIC Banque de Vizille	110 571	7,2 %	196 571	9,6 %
Nouvel investisseur	154 486	10,0 %	154 486	7,5 %
Total Partenaires Financiers	688 087	44,5 %	919 348	44,7 %
Personnes physiques	4 221	0,3 %	8 337	0,4 %
Salariés	242	0,0 %	484	0,0 %
Actions au porteur	460 046	29,8 %	460 046	22,4 %
Total	1 544 855	100,0 %	2 055 649	100,0 %

Garantie

Une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce a été délivrée par Vizille Capital Finance en date du 20 mars 2007.

Intermédiaires financiers

La souscription des actions et le versement des fonds par tout souscripteur, dont les titres sont inscrits au nominatif administré ou au porteur, seront reçus jusqu'au 10/04/2007 inclus auprès de son intermédiaire habilité agissant en son nom et pour son compte.

Les souscriptions et versements des actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif pur seront reçus sans frais jusqu'au 10/04/2007 auprès de Natixis.

Chaque souscription doit être accompagnée du versement du prix de souscription.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez Natixis, qui sera chargée d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Calandrier indicatif

20 mars 2007	Obtention du visa de l'AMF sur le prospectus
20 mars 2007	Délivrance de la garantie de bonne fin de l'opération par CIC Vizille Capital Finance
21 mars 2007	Diffusion d'un communiqué de lancement de l'opération
23 mars 2007	Parution de la notice au Balo
30 mars 2007	Ouverture de la période de souscription et de cotation des dps
10 avril 2007	Clôture de la période de souscription et de la cotation des dps
23 avril 2007	Règlement livraison / admission / certificat du dépositaire
24 avril 2007	Conseil d'administration arrêtant les comptes
25 avril 2007	Certification des comptes par les commissaires aux comptes de la société
30 avril 2007	Publication au Balo des comptes arrêtés et audités Publication du communiqué de presse

(B) MODALITÉS DE L'OFFRE ET DE L'ADMISSION À LA NÉGOCIATION

Catégorie d'investisseurs potentiels

Les titulaires initiaux des droits préférentiels de souscription ainsi que les cessionnaires de ces droits préférentiels pourront souscrire aux actions nouvelles.

Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public en France.

Restrictions applicables à l'offre

La diffusion du prospectus, l'exercice des droits préférentiels de souscription et la vente des droits préférentiels de souscription ou des actions nouvelles peuvent, dans certains pays et y compris aux Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du prospectus doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les prestataires habilités ne pourront accepter de souscription aux actions nouvelles ni d'exercice des dps de clients ayant une adresse située dans un pays ayant instauré de telles restrictions. Les ordres correspondants seront réputés nuls et non avenue.

Place de cotation

Marché Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C) sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ayant pour code ISIN FR0004037182) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Dilution: incidence sur la quote-part des capitaux propres part du groupe

Un actionnaire détenant, avant l'augmentation de capital, 1 % du capital de la Société, soit 12 016 actions, et qui ne souscirait pas à la présente émission, verrait sa participation dans le capital et sa quote-part des capitaux propres part du groupe (estimés au 31/12/2006), et sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28/02/2007, évoluer de la façon suivante :

Incidence de l'émission des actions (euros (% de capital))	CP pour 1 action	Participation (% du capital)
Avant l'augmentation de capital	7,31 €	1,0 %
Après l'augmentation de capital	9,11 € *	0,78 %

* Après prise en compte du montant net de frais de l'augmentation de capital (5 295 790 €).

Produit brut et produit net de l'émission

Produit brut : 5 595 790 €

Montant des frais et charges : environ 300 000 €

Produit net : environ 5 295 790 €

(C) INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT THERMOCOMPACT ET SES ETATS FINANCIERS

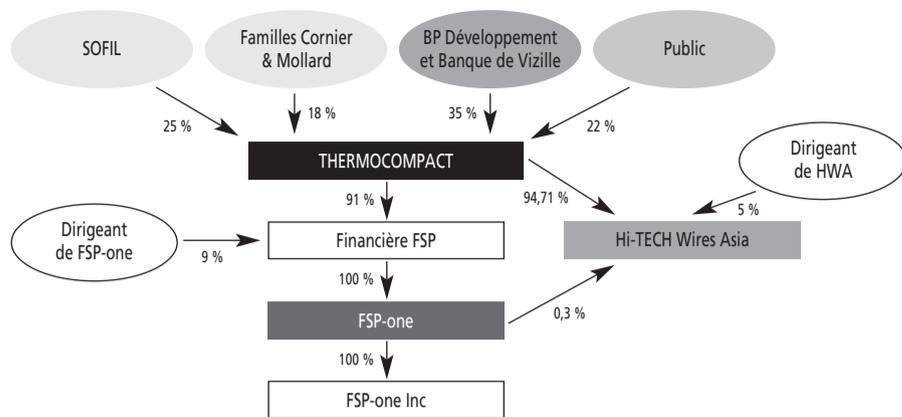
1. Informations de base concernant Thermocompact

• Présentation du groupe

Spécialisé dans le dépôt de matériaux précieux, sur pièces, fils de haute technologie et fils pour l'usinage par

microélectronique, le groupe THERMO TECHNOLOGIES développe des solutions de haute précision dans des domaines variés : aéronautique, mécatronique, spatial, automobile.

Organigramme du groupe, après la création de la filiale « Hi-Tech Wires Asia ».



• Historique

Juin 2004 : Mise en place d'une nouvelle ligne de production pour le revêtement de surface.

Janvier 2005 : Cession de T2R, Teclyse (Belgique) et de l'activité revêtement sur bandes de THERMOCOMPACT à Anancy.

Décembre 2005 : Nouveaux accords de distribution sur l'Asie.

Février 2006 : sinistre d'origine accidentelle, ayant détruit une partie de l'atelier de production de fils EDM à Anancy. 500 m² ont été touchés sur une superficie totale de construction de plus de 10 000 m².

Février 2006 : arrêt de la production aux Etats-Unis, la filiale américaine ne se consacrant plus dès lors qu'à une activité commerciale et logistique.

2. États financiers de Société de Thermocompact

Les informations relatives aux états financiers de la Société sont tirées du Chapitre 3 du Document de Référence. Elles sont complétées par les données financières estimées concernant l'exercice clos au 31/12/2006, ces données ayant fait l'objet d'une attestation par les commissaires aux comptes présentée au paragraphe 11.4..

Données financières sélectionnées

	Normes FR 2003	IFRS 2004	IFRS 2005	IFRS 2006	IFRS juin-05	IFRS juin-06
CA	45 866	41 366	41 285	51 146	21 532	23 951
Rex	1 743					
ROC		3 983	2 226	3 769	783	2 264
RO		3 983	1 616	4 567	207	3 059
résultat net	- 793	- 2 013	980	2 192	324	1 494
Besoin en fonds de roulement	6 698	7 659	8 342	7 896	7 467	9 512
Endettement net	19 387	17 854	15 196	10 743	15 885	12 638
Capitaux propres (totaux)	6 838	5 704	6 744	9 002	6 060	8 303
Capitaux propres (part du groupe)	6 568	5 526	6 602	8 786	5 929	8 101
Endettement net / capitaux propres part du groupe	3,0	3,2	2,3	1,2	2,7	1,6
Flux de trésorerie générée par l'activité	5 709	2 286	3 249	5 378	1 957	3 598
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 1 304	- 1 370	204	- 396	516	- 810
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 3 871	- 4 286	- 1 622	- 2 564	- 525	- 731
Variation nette de trésorerie	528	- 3 095	1 866	2 578	1 867	2 171

La société n'a pas besoin de maintenir ses prévisions, annoncées par communiqué de presse le 12 octobre 2006, car elle dispose de données financières estimées pour l'exercice clos au 31/12/2006, faisant l'objet d'un rapport établi par les commissaires aux comptes de la société et présenté au paragraphe 11.4.

Fonds de roulement net

La Société atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net consolidé est suffisant au regard de ses obligations actuelles et au cours des douze prochains mois à compter de la date de visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus.

Capitaux propres et endettement

Conformément aux recommandations du CESR, le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres, établie à partir des données financières estimées au 31/12/2006 (ayant fait l'objet d'une attestation des commissaires aux comptes) selon le référentiel comptable IFRS :

En k€, données estimées	31/12/2006
Total des dettes à court terme	6 776
- garanties créances	3 330
- garanties en faveur des établissements bancaires : garanties à première demande (croisées entre sociétés du groupe), nantissement des titres des filiales	2 314
- garanties sur part < 1 an des crédits baux : Equipements correspondants	85
- non garanties et non privilèges	1 047
Total des dettes à moyen et long terme (hors partie à moins d'un an des dettes moyen et long terme)	7 909
- garanties en faveur des établissements bancaires	7 258
- privilèges	
- non garanties et non privilèges	651
Capital Social	4 000
Primes d'émission	
Réserve légale	262
Autres réserves	2 403
Résultat de l'exercice	2 121
Total des capitaux propres au 31/12/2006 part du groupe	8 786
Intérêts minoritaires	217
Total des capitaux propres au 31/12/2006	9 003

Endettement financier net

A. Trésorerie	942
B. Equivalents de trésorerie	3 000
C. Valeurs mobilières de placement	
D. Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)+(B)+(C)	3 942
E. Actifs financiers	
F. Dette bancaire courante moyen terme	
G. Part à court terme de la dette courante	6 601
H. Autres dettes financières	175
I. Dette financière courante (F)+(H)+(G)	6 776
J. Dette financière nette courante (I)-(D)-(E)	2 834
K. Dette bancaire non courante	7 615
L. Emprunt obligataire convertible	
M. Autres dettes financières non courantes	294
N. Total de la dette financière non courante (K) + (L) + (M)	7 909
O. Endettement financier net (J) + (N)	10 743

Depuis le 31/12/2006, il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun changement notable ayant affecté ou étant susceptible d'affecter le niveau des capitaux propres, ou l'un des différents postes d'endettement tels que visés dans l'état récapitulatif ci-dessus.

(D) RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques ci-dessous et qui sont décrits en détail au Chapitre 1.11 du Document de Référence, et au Chapitre 2 de la Note d'Opération.

Ces risques ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés par la Société, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société.

Risques liés à l'opération

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription.

Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait qu'un marché va se développer pour les droits préférentiels de souscription d'actions et, s'il se développe, les droits préférentiels de souscription d'actions pourraient être sujets à une plus grande volatilité que celle des actions de la Société.

En cas de baisse substantielle du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription d'actions pourraient perdre de leur valeur.

En cas de non-exercice des droits préférentiels de souscription d'actions par les actionnaires, ces derniers seraient dilués.

Les fluctuations des marchés, la conjoncture économique ainsi que les opérations financières en cours ou futures pourraient accroître la volatilité des actions Thermocompact.

Des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché pendant la période de souscription, s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription, s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le cours de l'action ou la valeur des droits préférentiels de souscription.

Risques liés à la Société

Le Document de Référence de la Société présentait les facteurs de risques inhérents à l'activité de Thermocompact. Ces risques, rappelés au second chapitre de la présente note d'opération, sont énumérés ci-après :

Risques de marché

• Risques de change : Uniquement vis-à-vis du dollar :

a) Risque de conversion de la filiale américaine : conversion des états financiers en euros pour les besoins de la consolidation.

b) Le risque d'exposition commerciale concerne les ventes consolidées faites aux Etats-Unis et en Asie.

• Risque de taux :

L'endettement bancaire du Groupe à moyen terme (10 322 milliers d'euros) est souscrit pour 9 433 milliers d'euros en taux variable. Des couvertures de taux avaient été initiées en 2002.

• **Risque de contrepartie** : il porterait potentiellement sur les comptes clients mais une diversification de notre encours au sein du Groupe, des conditions de paiement courtes, une assurance sur une partie de notre clientèle en minimise l'impact.

Le risque dû à la prépondérance du groupe Charmilles est de fait limité par des délais de règlement court et un réseau constitué de sociétés juridiquement indépendantes.

• **Risque de liquidité** : les contrats d'emprunts souscrits auprès de la Société Générale comme chef de file comportent des clauses de remboursements anticipés décrites dans le document de référence, en particulier une obligation de respect des ratios consolidés de gearing et de leverage suivant l'évolution suivante :

	Leverage	Gearing
Fin 2006	2,3	2,7
Fin 2007	2,0	1,8
Fin 2008	1,7	1,2
Fin 2009	1,5	1
Fin 2010	1,5	1

• Risque actions : néant

• Risque matières premières et prix :

Les matières premières principalement utilisées dans nos processus de fabrication sont des matières soumises à des fluctuations de cours (l'or, l'argent, le rhodium, le palladium, le cuivre, le nickel, le laiton et le zinc). Pour toutes ces matières achetées, le groupe dispose au minimum de deux sources d'approvisionnement possibles. Le coût des principaux achats peuvent fluctuer de manière significative. Thermocompact a mis en place des procédures de répercussion de ces variations sur les prix de vente.

(E) MEMBRES DE LA DIRECTION, COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SALARIÉS

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

Monsieur Jean-Claude CORNIER

Membres du Conseil d'administration

Monsieur Jean-Claude CORNIER

Monsieur Bernard MOLLARD

NAXICAP PARTNERS, représentée par Monsieur Amédée NICOLAS

Madame Chantal CORNIER

Gilles MOLLARD

SOFIL représentée par Danielle MOLLARD

Contrôleurs légaux des comptes

M. KRUGER, domicilié à ANNECY LE VIEUX (74940) - 1 Place du 18 Juin 1940,

M. METZ, domicilié à ANNECY LE VIEUX (74940) - 13 Avenue du Pré Félin.

(F) PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Répartition du capital et des droits de vote au 28 février 2007, avant opération:

Répartition du capital et des droits de vote au 28 février 2007 :

28/02/2007	Capital	Capital %	Droits de vote	Droits de vote %
SOFIL	300 193	24,98 %	600 193	30,79 %
FAMILLE CORNIER	116 891	9,73 %	233 782	11,99 %
FAMILLE MOLLARD	95 331	7,93 %	190 662	9,78 %
BP DEVELOPPEMENT	329 023	27,38 %	474 284	24,33 %
BQ DE VIZILLE	86 000	7,16 %	172 000	8,82 %
PUBLIC	274 117	22,81 %	278 475	14,29 %
TOTAL	1 201 555	100,0 %	1 949 396	100,0 %

(G) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Dénomination sociale : Thermocompact

Secteur d'activité : traitement et revêtement des métaux NAF 285 A

Nationalité : Française

Capital social au 28 février 2007 : 4 000 000 euros.

Statuts : les derniers statuts de la Société ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Anancy le 24 mai 2002.

Documents accessibles au public

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public peuvent être consultés au siège de la Société: Zone Industrielle « Les Iles », route de Sarves, 74 370 METZ-TESSY.

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège de la Société. Il peut être également consulté sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).



Chef de file



Chef de file Teneur de livre



Co-chef de file